

# Conseil communal de Moudon

---

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

### SALLE DU CONSEIL COMMUNAL - HÔTEL DE VILLE

**Mardi 25 juin 2024 à 20H00**

---

**Présidence** : Gzim Rama, Président

Le Président ouvre la 15ème séance du Conseil communal de la législature 2021-2026, 5ème et dernière de son mandat. Il souhaite la bienvenue à la Municipalité, aux membres du Conseil, aux représentants de la presse ainsi qu'au public.

Le Président souhaite la bienvenue à Monsieur Marco du bureau CSD Ingénieurs, qui nous fera une présentation du PECC.

Le Président informe que, dans le cadre de la refonte du site internet, notre belle commune a mandaté un photographe professionnel pour réaliser des photos des bâtiments ainsi que de notre séance du Conseil. Monsieur Antonelli arrivera dans quelques instants et se fera discret puis repartira une fois les photos prises.

Le Président donne la parole à la secrétaire pour procéder à l'appel

La Municipalité est présente in corpore.

**40 conseillers** répondent présents à l'appel.

Les membres du Conseil communal ci-après se sont valablement excusés :

- Daisy Antunes-Amorim
- Frédéric Besse
- Pierre-Alain Bohnenblust
- Josiane Glauser
- Sofia Guerreiro
- Etienne Habegger
- Avni Iseni
- Jakup Isufi
- Eugenia Puch
- Vivien Somasundaram
- Roberto Sousa
- Carine Steiner
- Caroline Stevens
- Cristina Vitorino

Le Président ouvre la discussion sur le PV de la séance du Conseil du 30 avril 2024.

A la demande de Mesdames Karine Weber et Laetitia Seitenfus, deux corrections seront apportées au PV du 30 avril 2024. Ce dernier, corrigé, sera renvoyé aux membres du Conseil.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

**Le procès-verbal de la séance du 30 avril 2024 est adopté à l'unanimité.**

Le Président donne lecture de l'ordre du jour et ouvre la discussion.

# Conseil communal de Moudon

---

Monsieur Loïc Bonny demande un ajout au point 4 sous la lettre « g » nomination de Monsieur Gëzim Hiseni (PS) à la commission de recours en matière d'impôts comme « remplaçant » de Monsieur Luc Longueville, démissionnaire.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

Le Président passe au vote de l'ordre du jour modifié :

## **1. Présentation du Plan Energie et Climat Communal (PECC) par CSD Ingénieurs.**

### **2. Assermentation :**

- Mme Angélique BIONAZ (Les Vert.e.s) en remplacement de Mme Mélanie GOGNIAT (Les Vert.e.s), démissionnaire.

### **3. Communications**

- a) du Bureau,
- b) de la Municipalité.

### **4. Elections**

- a) du ou de la Président-e du Conseil,
- b) du ou de la Vice-Président-e du Conseil,
- c) du ou de la 2<sup>ème</sup> Vice-Président-e du Conseil,
- d) de deux scrutateurs-trices,
- e) de deux scrutateurs-trices suppléant-e-s,
- f) de Mme Carine STEINER (EM) à la COGEFIN, en remplacement de M. Julien PITTET, démissionnaire,
- g) nomination de Monsieur Gëzim Hiseni (PS) à la commission de recours en matière d'impôts comme « remplaçant » de Monsieur Luc Longueville, démissionnaire.

### **5. Rapports des commissions**

- a) Préavis No 57/24, Rapport de gestion et comptes
- b) Préavis No 58/24, Plan Energie et Climat Communal (PECC) de la Commune de Moudon – 1<sup>ère</sup> itération 2024-2027
- c) Préavis No 60/24, Demande d'un crédit de CHF 168'000.- pour la rénovation de la salle du Conseil communal située à l'Hôtel de Ville.

### **6. Rapport sur les archives par le Président du Conseil communal**

### **7. Propositions individuelles**

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

## **1. Présentation du Plan Energie et Climat Communal (PECC) par CSD Ingénieurs**

Le Municipal Jean-Philippe Steck nous présente Monsieur Marco du bureau CSD Ingénieurs. Ce dernier a accompagné la Municipalité et un groupe de travail pendant deux ans pour l'élaboration de ce plan climat.

Monsieur Marco nous fait une présentation du PECC pendant ½ heure environ. Le but de cette présentation est de faire un résumé du long rapport du préavis 58/24 (à l'ordre du jour de la

# Conseil communal de Moudon

---

présente séance) pour apporter finalement les éléments de base. Quelle était la situation de départ et quel bilan carbone a été réalisé, quels ont été les choix de la Municipalité, etc.

Après la présentation par Monsieur Marco, des questions d'ordre général ont été posées par les membres du Conseil et les réponses ont été apportées. Les questions en rapport avec le préavis 58/24 seront posées à la Municipalité avant le vote du préavis.

Monsieur Marco est vivement applaudi pour sa présentation et reçoit les remerciements du Président.

## 2. Assermentation

Le Président invite Madame Angélique Bionaz (les Vert.e.s) à venir devant l'assemblée pour prêter serment. Il prie l'assemblée de se lever.

Le Président donne lecture du serment (art. 6 du règlement CC) et félicite la nouvelle assermentée du Conseil pour son engagement envers la commune de Moudon. Il lui remet le Règlement communal ainsi qu'une rose. Madame Angélique Bionaz est vivement applaudie par l'assemblée et reçoit le règlement communal ainsi qu'une rose.

À la suite de l'assermentation, 41 conseillères et conseillers sont présents.

## 3. Communications

### a) du Bureau

Le bureau s'est réuni le mardi 14 mai dernier pour procéder à la nominations des commissions ad hoc concernant les préavis à l'ordre du jour de cette séance.

Le Président tient à préciser et rappeler, comme certain-e-s l'auront sûrement vu ou compris, qu'il a reçu une délégation du Kosovo, le samedi 8 juin dernier, soit le Président et son homologue, le Président du Conseil de Malishevë. Ils ont pu échanger quelques peut, discuter sur leurs diverses fonctions et notre fonctionnement lors des votations entre autres, vu qu'ils étaient arrivés la veille. Ils ont été enchantés et ont beaucoup apprécié la visite avec l'Office du tourisme dont le Président Gzim Rama remercie très chaleureusement. Ils ont pu apprécier les monuments, l'histoire et notre Hôtel de Ville et notre magnifique salle du Conseil. Bien entendu, la délégation a laissé des invitations afin que Moudon leur rende aussi visite.

La sortie du bureau a eu lieu le samedi 15 juin dernier, ou nous avons pu faire une petite balade avec le Lavaux Express et fait découvrir des traditions encore méconnues pour certains. Gzim Rama remercie encore une fois l'intégralité du bureau d'avoir répondu présent à 100%.

Le Président donne lecture de la lettre de la Municipalité concernant la démission de Madame la Municipale Véronique Diserens . Suite à cette démission, le Municipal suppléant Roger Müller aura la charge de la gestion opérationnelle du service voirie et espaces verts. Quant au Vice Syndic, le Municipal Serge Demierre s'occupera de la conduite des projets des infrastructures routière et souterraine.

### b) de la Municipalité

La Municipalité n'a aucune communication.

Monsieur Colin Grand informe qu'il a pris connaissance du courrier de la Municipalité reçu ce jour concernant le rapport de la COGEFIN sur les comptes et la gestion 2023. La Municipalité a émis

# Conseil communal de Moudon

---

quelques reproches à la COGEFIN sur certaines affirmations erronées dans son rapport. La COGEFIN répondra dans les meilleurs délais.

## 4. Elections

Le Président Gzim Rama rappelle l'article 12 du règlement du Conseil communal qui cite que lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement. Toutefois, le groupe PLR demande le vote à bulletin secret pour les élections de la présidence et des deux vice-présidences.

De ce fait, sont élus pour l'année 2024-2025, selon le tournoi des Partis et à la majorité absolue :

- Président du Conseil :

**Monsieur Julien Pittet (EM)**, élu par 28 voix

- Vice-Présidente du Conseil :

**Madame Elsa Bonhert-Deprez (Les Vert.e.s)**, élue par 39 voix

- 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Conseil :

**Madame Ilknur Bischof (PLR)**, élue par 29 voix

Puis sont élus à mains levées :

- Scrutateurs :

**Madame Figen Ari (PLR) et Monsieur Ivo Marques (Les Vert.e.s)**

- Scrutateurs suppléants :

**Monsieur Loïc Bonny (PS) et Madame Anita Ehrler (EM)**

- COGEFIN :

**Madame Carine Steiner (EM)**

- Membre remplaçant à la commission de recours en matière d'impôts

**Monsieur Gëzim Hiseni (PS)**

Chaque élu (e) est vivement félicité et applaudi.

## 5. Rapports des commissions

### a) Préavis No 57/24 : Rapports de gestion et comptes 2023

Le Président prie Messieurs Colin Grand et Julien Pittet à venir devant l'assemblée.

La parole est passée à Monsieur Colin Grand, Président de la COGEFIN pour la lecture du rapport général du Président où les points suivants sont relevés :

- Constitution et organisation de la commission
- Nomination des sous-commissions
- Travail de la COGEFIN
- Remarques sur les comptes communaux

# Conseil communal de Moudon

---

La COGEFIN a nommé les sous-commissions suivantes :

Droit de réméré	Madame Caroline Stevens, <i>Présidente</i> Madame filiz Demir, <i>Commissaire</i> Monsieur Jakup Isufi, <i>Commissaire</i>
Intervention au Conseil communal	Madame Sandrine Bosse Buchanan, <i>Présidente</i> Madame Céline Ombelli, <i>Commissaire</i> Monsieur Patrick Soppelsa, <i>Commissaire</i>
Sécurité publique & Contrôle des habitants	Monsieur Colin Grand, <i>Président</i> Madame Sandrine Bosse Buchanan, <i>Commissaire</i> Monsieur Julien Pittet, <i>Commissaire</i>

La COGEFIN remercie vivement toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont facilité le travail de la commission. Cette dernière remercie tout particulièrement la Municipalité et les chefs de service qui ont répondu présents aux convocations.

## Vœux de la commission :

N°01 : La COGEFIN souhaite que la Municipalité communique « mieux » sur les projets, les manifestations, les inaugurations et événements officiels de la Commune. Pour exemple, l'inauguration de la Place Cachemaille n'a pas été communiquée au Conseil communal.

N°02 : La COGEFIN souhaite que le budget et les comptes ne soient pas rendus publics avant leur acceptation par le Conseil communal.

N°03 : La COGEFIN souhaite qu'un droit de réméré soit systématiquement appliqué lors de toute vente d'un objet appartenant à la Commune.

Le Président du Conseil communal Gzim Rama propose de passer en revue chaque dicastère des comptes 2023, en rappelant les numéros de pages et les numéros des comptes pour assurer que chacun puisse suivre.

## Comptes 2023

### **1. Administration générale**

*Compte No 150.3653.99 – Dons et aide par « Factures acquittées »*  
Monsieur André Zimmermann s'étonne d'une telle augmentation.

Le Municipal Roger Müller répond qu'il y a énormément de demandes de soutien concernant des associations et une augmentation également des activités. Cela évite aussi de faire « gonfler » le poste des subventions.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

### **2. Finances**

La parole n'est pas demandée et la discussion est close.

### **3. Domaines et bâtiments**

La parole n'est pas demandée et la discussion est close.

### **4. Travaux**

La parole n'est pas demandée et la discussion est close.

### **5. Instruction publique et cultes**

La parole n'est pas demandée et la discussion est close.

### **6. Police**

*Compte No 640.3161.00 – Location chapelle funéraire Oasis*

*Compte No 640.4272.01 – Morgue communale*

Madame Karine Weber se demande ce que ça concerne et si c'est éventuellement compensé par l'utilisation de la morgue ?

Le Municipal Raphaël Tatone répond qu'il s'agit de la location de la morgue.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

### **7. Service social**

La parole n'est pas demandée et la discussion est close.

### **8. Services industriels**

La parole n'est pas demandée et la discussion est close.

Le Président ouvre la discussion sur l'ensemble des comptes.

Monsieur André Zimmermann remercie la COGEFIN pour son grand travail et une mise en page intéressante.

Il se permet de réagir par rapport au courrier de la Municipalité qui met en avant que la mise en valeur faite par la COGEFIN ne fasse pas une prospective de l'avenir, mais on vote ce soir sur les comptes et non sur le budget. Il fait savoir aussi que si on veut bien planifier l'avenir, il faut commencer par un plan d'investissements digne de ce nom. Dans les comptes, on a les chiffres bruts mais pas de mise en valeur et pas de mise en perspective.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

Le Président invite Mesdames Sandrine Bosse-Buchanan et Filiz Demir, remplaçante de Madame Stevens excusée ainsi que Monsieur Julien Pittet pour la lecture des 3 rapports des sous-commissions.

Monsieur Willy Blaser relève qu'on n'est pas au clair dans l'estimation du prix du terrain, est-ce qu'on confond du prix du terrain industriel et du prix à construire. Il souhaiterait que ce soit plus clair.

Monsieur Colin Grand ne peut pas répondre, Madame Caroline Stevens, rapportrice de la sous-commission n'étant pas présente.

Monsieur Julien Pittet répond que la COGEFIN, suite au courrier de la Municipalité, répondra ultérieurement.

Monsieur Georges-Alexandre Duc relève que si on prend le degré d'autofinancement et s'il comprend bien, ça veut dire que la Commune pourrait financer six fois ses investissements

## Conseil communal de Moudon

---

annuels ? D'autre part, est-ce que ça veut dire que la commune de Moudon n'est pas endettée par habitant ?

Monsieur Colin Grand donne en détail les calculs qui ont été fait mais il invite volontiers Monsieur Duc pour regarder les comptes.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

Le Président passe au vote des conclusions du préavis.

Le rapport de la COGEFIN à l'unanimité de ses membres, invite les conseillères et conseillers à accepter les conclusions municipales.

- 1. approuve la gestion de la Municipalité pour l'année 2023 et lui en donne décharge,**
- 2. adopte les comptes communaux 2023, avec un excédent de recettes de CHF 176'003.57.**

**Le préavis No 57/24 est accepté par 39 voix et 1 abstention**

Le Président remercie la COGEFIN et ses rapporteurs pour leur travail ainsi que la Municipalité.

### **b) Préavis No 58/24 : Plan Energie et Climat Communal (PECC) de la Commune de Moudon – 1<sup>ère</sup> itération 2024-2027**

Monsieur Jean-Luc Cressier, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission. Ce dernier à l'unanimité, propose d'accepter les conclusions de la Municipalité.

Le Président ouvre la discussion sur le rapport de commission.

Madame Donjeta Beqiri trouve que Monsieur Marco a parlé trop techniquement et son intervention ne lui a pas permis de la guider par rapport au préavis.

Le Président lui répond que ce n'était pas le but de prendre position concernant le préavis mais bien d'avoir une vision générale.

Monsieur Willy Blaser n'a rien contre dans l'absolu concernant le PECC mais il a l'impression qu'on risque de passer dans un engrenage et ne pas savoir où on met les pieds. Il remarque, dans le rapport de la commission que, sur la fiche 6 « Réduire, réutiliser et recycler les déchets » sur la taxe au poids des sacs poubelles sera évaluée, mais ne sera peut-être jamais appliquée selon les résultats de l'étude. Où en est cette étude ? Sur la fiche 12 « Réduire la consommation de l'éclairage public » Monsieur Blaser est tout à fait contre pour une extinction totale à certains endroits pour des raisons de sécurité.

Madame Sandrine Bosse Buchanan rebondit sur les propos de Monsieur Blaser sur l'éclairage public et voudrait savoir si on a des statistiques sur une éventuelle augmentation du nombre de cambriolages depuis l'extinction partielle de l'éclairage public.

Le Municipal Raphaël Tatone lui répond par la négative rejoint par le Municipal Serge Demierre qui dit que la situation est stable. Il précise à Monsieur Blaser que l'éclairage public est baissé à certains endroits à 30% et que sur le nombre de KWatt consommés, il y a une réelle économie.

Madame Elsa Bonhert Deprez remercie le comité de pilotage du PECC pour l'énorme travail fourni. Par rapport aux des manifestations responsables, c'est de faire en sorte d'inviter et de cadrer des organisateurs pour rendre leurs manifestations plus responsables.

## Conseil communal de Moudon

---

Pour donner suite à l'acceptation par le peuple de l'initiative pour la protection sur le climat il y a une année, Madame Bonhert Deprez rappelle que c'est inscrit dans la constitution et que les communes ont l'obligation d'agir. En acceptant ce préavis maintenant, ça permettra de prendre des mesures à notre rythme avec les moyens qu'on a actuellement. On a un peu de temps pour se mettre en route pour éviter d'être contraint et forcé dans quelque temps. Les communes n'ont pas le choix et chaque action passera par un préavis au Conseil communal.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

Le Président passe au vote de l'ensemble des conclusions.

- 1. prend acte du Plan Energie et Climat adopté par la Municipalité et de son plan d'action 2024-2027,**
- 2. prend acte que la mise en œuvre du plan d'actions fera l'objet de préavis municipaux de demande de crédit pour la réalisation des actions, et par le budget de fonctionnement.**

**Le préavis No 56/24 est accepté à l'unanimité**

Le Municipal Jean-Philippe Steck remercie le Conseil pour l'acceptation de e préavis.

- c) Préavis No 60/24 : Demande d'un crédit de CHF 168'000.- pour la rénovation de la salle du Conseil communal située à l'Hôtel de Ville**

Madame Laetitia Seitenfus, rapportrice, donne lecture du rapport de la commission ad hoc. Ce dernier, à l'unanimité, propose d'accepter les conclusions de la Municipalité.

Monsieur Julien Pittet donne lecture du rapport de la COGEFIN. Ce dernier, à l'unanimité de ses membres, invite également les membres du Conseil à accepter les conclusions municipales.

Le Président ouvre la discussion sur les deux rapports.

Le Municipal Serge Demierre ne sait pas d'où sort l'idée d'un autofinancement de 20% cité dans le rapport de la COGEFIN. Au contraire, la nouvelle loi sur les communes et sur la comptabilité de préparation, c'est l'inverse. Idéalement, les communes devraient financer 80% en fonds propres et 20% en emprunt. On lui répond que c'est dans le préavis.

Madame Elsa Bonhert Deprez demande les motivations du report éventuel d'une année ?

Le Municipal Roger Müller répond qu'à chaque fois, lors de travaux, il peut y avoir un petit bémol, des délais plus longs entre autres ce qui peut vite retarder le projet et ainsi ne pas pouvoir terminer les travaux à temps.

Madame Elsa Bonhert Deprez relève que s'il y aurait un problème de quelques semaines ou mois il aurait sûrement été envisageable de refaire les séances de Conseil à la salle de la Douane.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

Le Président passe au vote de l'ensemble des conclusions du préavis.

- 1. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 168'000.- pour la rénovation de la salle du Conseil communal située à l'Hôtel de Ville,**



2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

**Le préavis No 60/24 est accepté à l'unanimité**

Le Municipal Roger Müller remercie le Conseil communal.

### **6. Rapport sur les archives par le Président du Conseil communal**

*« Ceci a été plus compliqué que prévu. En effet, une fois que nous prenons contact avec l'archiviste qui est Monsieur Bloch, c'est une personne très réactive et surtout dynamique, malgré son jeune âge. En effet mes prédécesseurs ne racontaient pas de bobards quand ils parlaient de Monsieur Bloch, oui il est PASSIONNE, FASCINE par son travail et surtout le fait avec son cœur. Ce beau travail qu'il connaît si bien, si bien que moi-même j'ai envie de le remercier pour son travail d'archiviste de plus d'un quart de siècle, sans oublier qu'il a été Boursier communal et qu'il a fêté ses 50 ans de collaboration l'année passée, donc entré en fonction en 1973. Il a passé du stylo, la machine à écrire, le fameux ordinateur, les outils modernes et voire l'actuelle tablette. Mais le plus intéressant dans tout ça c'est qu'il est prêt à passer des heures dans les archives à sortir divers dossiers, de diverses années, de divers siècles et en une fraction de seconde...*

*Une fois sorti de la Maison de Ville comme le dit si bien M. Bloch et que nous nous dirigeons en directions des archives, tout en longeons la Grand' Rue, pourtant la destination n'est qu'à environ 200 mètres de là, M. Bloch me fait encore 200 ans d'histoire en me racontant chaque coins de rue, de ce qu'il y avait, ce qu'il s'y faisait, qui le faisait, j'avais l'impression que chaque pierre moudonnoise était et est archivée dans la mémoire de ce Monsieur, à un tel point que pour finir, je ne savais pas si j'étais avec un archiviste ou avec le guide de l'office du tourisme !!*

*Mais une fois bien guigné les divers archives, je me suis quand même dit qu'il faut que je trouve quelque chose à vous raconter, quelques chose qui justifierais mon déplacement, alors je ne suis pas remonté très loin, je me suis arrêté en 1998, une année relativement précieuse, l'année ou la place de la Douane est devenue la Place du bicentenaire, vue que le canton de Vaud fêtait ses 200ans, l'année ou le Président du Conseil commençait son mandat le 1er janvier et le terminer le 31 décembre, donc une année civile et qui était M. Arnold Mathys jeune retraité actuellement. Surtout cette année 1998 c'est quand je suis arrivé en Suisse, cette année-là ou tout a commencé pour moi, une nouvelle vie, une nouvelle école, de nouveaux amis, alors que j'étais âgé de seulement 10 ans et je vous rassure, personne n'aurait cru et même pas moi pensé que 26 ans plus tard, je serais le premier citoyen à Moudon.*

*Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Municipaux, les personnes de la presse, cher public, comme vous l'avez sûrement compris, j'ai préféré, plutôt que de rendre un rapport sur les archives qui sont extrêmement bien tenues et contrôlées, vouloir rendre un hommage de son vivant, à notre cher archiviste, ex-footballeur, Monsieur BLOCH, par ce que sans lui, il n'y aurait pas d'archives, en tout cas pas aussi intéressantes, d'ailleurs j'espère qu'on ne m'en voudra pas. Donc un énorme merci à ce grand Monsieur et longue vie à Monsieur Bloch qui a soufflé ses 90 bougies. MERCI !!! »*

Le Président Gzim Rama est vivement applaudi.

### **7. Propositions individuelles**

**Interpellation — Monsieur Jean-Luc Cressier**

### **Diète postale à marche forcée – Stop !**

*La poste a annoncé le 29 mai la fermeture de 170 filiales ce qui affectera la population et le personnel. Dans notre commune, des bruits de fermetures avaient déjà été entendus lors d'une précédente vague de fermetures.*

*Les bureaux et filiales de la Poste sont des lieux de service public et social essentiels à la vie des villages et des villes. Cependant, La Poste réduit constamment les horaires et supprime ou transforme des bureaux, mettant en danger leur existence.*

*L'ordonnance sur la Poste stipule que 90% de la population d'un canton doit pouvoir accéder à un bureau ou une agence postale en 20 minutes à pied ou par les transports publics, ou en 30 minutes pour les services à domicile. Elle exige également de consulter les communes avant de supprimer un bureau ou une agence, permettant aux communes de saisir la PostCom en cas de désaccord dans les 30 jours suivant la décision de la Poste.*

*Ainsi, au nom du Parti socialiste, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :*

- *La Municipalité a-t-elle connaissance d'un danger pour notre commune ?*
- *La Municipalité est-elle actuellement en contact avec la Poste quant au devenir de notre office local ?*
- *En cas d'annonce de fermeture, la Municipalité est-elle prête à s'y opposer, comme l'autorise l'ordonnance sur la Poste ?*
- *Le cas échéant, la Municipalité est-elle prête à saisir la PostCom en cas de nécessité ?*

*Je remercie d'avance la Municipalité pour les réponses qu'elle pourra apporter à nos questions.*

Jean-Luc Cressier + membres PS.

La Syndic Carole Pico prend note et la Municipalité s'engage pour une réponse rapide.

Madame Laetitia Seitenfus, sachant que le matériel urbain arrive prochainement, serait-il possible de dresser un inventaire des bancs publics. Beaucoup de personnes âgées peinent sur certaines routes et chemins pentus comme à Gréchon par exemple.

La Syndique Carole Pico trouve la question pertinente et va voir ce que la Municipalité peut faire.

Monsieur Jean-Jacques Gacond relève que la Douane va bientôt réouvrir et demande si la Municipalité peut nous en dire plus sur les candidatures.

Le Municipal Roger Müller informe que la Municipalité est en pleine procédure. Toutefois, c'est difficile d'avoir des dossiers complets, mais oui il y a des gens avec des bons dossiers et la Municipalité reste en contact avec GastroConsult et de leur compétence.

Monsieur Willy Blaser, concernant la biodiversité, fait la remarque que depuis quelque temps, on laisse pousser tout et n'importe quoi et qu'il n'y a plus assez d'entretien. Il pense que ce n'est pas une bonne carte de visite pour notre ville. Laisser pousser des chardons qui sont des plantes invasives n'est certainement pas une bonne mesure pour la biodiversité. Il est revenu dernièrement de voyage dans les pays du Nord et dans ces capitales c'est très « vert » et très écologique mais avec de l'entretien. Monsieur Blaser relève qu'il ne faut pas aller trop loin avec le PECC, il faut faire quelque chose mais pas n'importe quoi et il a la nette impression qu'on prend une direction opposée à ce qu'on devrait faire.

Autre petite remarque, Monsieur Blaser relève que l'interpellation sur la Poste est tout à fait justifiée mais il informe aussi que cette décision vient d'une personne qui était à gauche et Président du Parti socialiste.

Monsieur Willy Blaser tient encore à féliciter le Président du Conseil pour son année de présidence et s'excuse aussi d'être parfois un peu procédurier lors des séances du Conseil.

Monsieur Loïc Bonny remercie également le Président Gzim Rama pour cette magnifique année de présidence et met en avant sa gentillesse et sa bienveillance entre autres. Il lui souhaite tous ses meilleurs vœux pour la suite et notamment pour l'élection complémentaire puisqu'il est candidat PS

## Conseil communal de Moudon

---

au mois de septembre prochain. Monsieur Bonny propose à l'assemblée de se lever pour applaudir chaleureusement Le Président.

Le Président passe la parole à Monsieur Julien Pittet qui remercie et félicite également Monsieur Gzim Rama pour cette belle année de présidence et qui a su, avec humilité, demander des conseils quand il le fallait et savait être à l'écoute de chacun.

Monsieur Julien Pittet informe que l'Entente Moudonnoise présente Monsieur Jean-Jacques Gacond à cette élection également. Il est aussi applaudi.

La Syndique Carole Pico relève que c'est avec tristesse et regret que la Municipalité va prendre congé de Madame Véronique Diserens, Municipale. Arrivée à la Municipalité en pleine crise du Corona virus le 1er juillet 2020, Madame Diserens a su faire face, avec toutes les restrictions qu'il y avait à l'époque, pour accomplir les tâches de son dicastère. Elle s'est vite adaptée à ces nouvelles fonctions et s'est entendue à merveille avec le chef de secteur de la voirie et de toute son équipe, ce qui a facilité la bonne marche du service dans les nombreuses tâches quotidiennes et les projets d'infrastructure routières et souterraines. Il est à relever en particulier un projet important pour l'environnement et le portemonnaie de nos citoyens et citoyennes, c'est celui de GastroVert qu'elle a mené à bien avec la compétence qu'on lui connaît. Puis, malgré le choc douloureux de perdre son mari, la Municipale Véronique Diserens a tenu bon pour sa famille, ses amis et son engagement politique. La Municipalité tient à la remercier pour toutes ces années de service qui ont contribué au développement de la ville que ce soit en surface ou en souterrain.

C'est avec émotion que la Municipalité lui dit ce soir toute sa reconnaissance. Madame la Municipale vous avez un bel avenir devant vous, accrochez-vous ! Au revoir Véronique et bonne route. De longs applaudissements suivent cet hommage.

Madame Véronique Diserens Municipale, à son tour, nous dit ces quelques mots.

*« Un deuil ça bouleverse, ça transforme, ça oblige à plonger à l'intérieur de soi-même pour savoir qui on est, ce qu'on veut et surtout se reconnecter à soi. C'est ce que j'ai vécu ces derniers mois et je me rends compte aujourd'hui, après avoir traversé la nuit, que le jour et la lumière reviennent. Ce qui me semblait juste avant ne l'est plus à cet instant. J'ai aimé mon mandat de Municipale. Il m'a permis de vous rencontrer et de découvrir plein de facettes de l'être humain. Pour tout cela, j'aimerais vous remercier. Merci également pour vos sourires, vos encouragements et votre sollicitude. J'ai évidemment appris à connaître un tas de choses techniques sur le fonctionnement d'une commune. Le réseau souterrain de Moudon n'a presque plus de secret pour moi, je dis presque car tout ce qui est caché garde forcément une part de mystère et de surprise. Je garde précieusement ce moment en moi, car vous avez tous participé, de près ou de loin à la femme que je suis aujourd'hui.*

*J'ai toujours cru que la sensibilité, la douceur et l'empathie étaient des faiblesses dans un monde où on nous demande d'être performant et productif. Aujourd'hui, non seulement j'accepte ma sensibilité (et oui j'ai la larme facile) mon empathie (et oui j'ai cette capacité à ressentir les émotions des gens qui m'entourent) et ma douceur (et oui je suis un bisounours). Mais je ne les vois plus comme une faiblesse. Je les perçois plutôt comme une force et une boussole pour m'aiguiller sur mon chemin. Alors, un immense merci à toutes et tous pour ce que vous m'avez donné. Ce fût un immense plaisir de vous côtoyer, de partager, de travailler et de collaborer avec vous. Je vous souhaite le meilleur pour la suite et je ne vous dis pas au revoir mais à bientôt, au détour d'un café ou autre. Merci à tous. »*

Un tonnerre d'applaudissements résonne dans la salle du Conseil communal.

Monsieur Julien Pittet tient à remercier Madame Diserens pour tout son travail, son professionnalisme, pour son sourire et sa bonne humeur. En une phrase, Monsieur Pittet conclut par un « Tu vas beaucoup nous manquer ».

## Conseil communal de Moudon

---

Le Président rappelle que la remise des clés au futur Président fraîchement élu Julien Pittet aura lieu demain soir, soit le 26 juin à 18h30 à la salle de Mazan. C'est le dernier moment de s'inscrire pour le repas.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

Il est venu le temps pour le Président de clore son dernier Conseil. Il termine par ces quelques mots :

*« Madame la Syndique, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, chers membres du Conseil, cher public et chère presse, me voilà premier citoyen depuis une année qui a passé très vite, même si cela me semblait long le jour de la remise des clés. Réellement, c'est très court et finalement, j'ai éprouvé beaucoup de plaisir. C'est une année enrichissante, en connaissances, rencontres et en apprentissage. J'ai eu des rencontres exceptionnelles tant au niveau communal qu'international avec un ambassadeur et une délégation du Kosovo. La complicité de la presse et j'ai même passé à la télé ceci grâce à Moudon.*

*Grâce à mon année de présidence, c'est avec fierté que je mets et que je mettrai Moudon, ma ville, en avant : la fameuse « Cité de bon accueil ». La ville de Moudon, avec 6400 habitants continue de s'agrandir. Président du Conseil ne s'arrête pas à l'hôtel de ville mais c'est un titre, une fonction qui nous suit à la maison, dans les rues, au travail, au magasin et même à la déchetterie et c'est avec fierté que j'ai porté ce titre. J'ai passé une excellente année au sein du bureau et je remercie tous ses membres pour la bonne marche des séances et la bonne humeur. Je remercie également tous les conseillers et conseillères de tous les Partis, la Municipalité ainsi que mes camarades, vous qui m'avez encouragé, félicité et remercié durant cette année de présidence alors que pour moi cela était naturellement mon devoir, j'ai fait de mon mieux mais c'est à vous de juger. J'ai pu côtoyer des gens durant cette année que je n'aurais certainement pas croisé en tant normal, découvrir des endroits, comprendre divers fonctionnements au sein de notre Conseil. »*

Le Président termine son discours en souhaitant un bel été à tous et se réjouit de revoir chacun à la rentrée, peut-être avec une nouvelle fonction et remercie les gens qui le soutiendront.

Le Président est vivement applaudi.

Il est 23h00, le Président clôt une séance du Conseil communal émouvante et souhaite une bonne fin de soirée à tous.

### Conseil communal de Moudon

**Le Président :**                      **La Secrétaire :**

**Gzim Rama**

**Nicole Wyler**